

050 60 10 20



INFO@CAMBIERDENIL.BE

## Appartement neuf dans un emplacement central - Résidence Verwee

77 m<sup>2</sup> | 1 chambre à coucher | 1 salle de bains | terrasse  
Alfred Verweeplein 3, 8300 Knokke-Heist

**€ 605.000**



### DESCRIPTION

Ce projet exclusif bénéficie d'un emplacement de premier choix, sur l'emblématique Lippenslaan et la charmante Verweeplein. Grâce à sa situation centrale, vous profiterez d'un équilibre parfait entre calme, nature et vie animée qui fait tout le charme de Knokke.

Dans les environs immédiats, vous trouverez notamment le Royal Zoute Golf Club, des boutiques exclusives, des galeries d'art renommées et des adresses gastronomiques raffinées. Des lieux emblématiques tels que La Réserve Resort et le Zegemeer sont également accessibles à pied.

Avec ce nouveau projet, nous créons une expérience de vie alliant luxe, confort et élégance intemporelle au cœur de Knokke-Heist.

Cet élégant appartement d'une chambre est situé au premier étage de la Résidence VERWEE, sur l'Albertlaan, au cœur de Knokke-Heist. L'appartement dispose d'un espace de vie lumineux avec cuisine ouverte et terrasse attenante, d'une chambre spacieuse avec dressing, d'une salle de bains élégante, de toilettes séparées et d'un débarras pratique. Grâce à son agencement bien pensé et à ses finitions de qualité, vous profiterez ici d'un confort de vie optimal.

Pour plus d'informations ou pour consulter les plans, n'hésitez pas à nous contacter.

Intéressé?  
Contacteer onze makelaar.

CAMBIER DE NIL  
EXCLUSIEF VASTGOED

**Vuitton Neyts**  
vuitton@cambierdenil.be

## FAITS

Type	appartement
Numéro de référence.	7688705
Adresse	Alfred Verweeplein 3, 8300 Knokke-Heist
Année de construction	2026
Obligation de rénovation	Non
Sol	1
Sols	4
Surface	77 m <sup>2</sup>
Disponibilité	à la livraison
Chambres à coucher	1
Salles de bain	1
Garages	1
Ascenseur	Oui

## OBLIGATION D'INFORMATION

Destination de développement urbain	En application
Permis de construire	Aucune licence délivrée
Convocation et demande de recouvrement	Aucune mesure de redressement judiciaire ou mesure administrative imposée
Droit de préemption	Il n'y a pas de droit de préemption pour l'aménagement du territoire
Permis de lotissement	Pas de permis de vente
Zone sujette aux inondations	En application

Interesse?  
Contacteer onze makelaar.